

Compte rendu de la réunion de situation périscolaire
du Vendredi 12 Juin 2026 - 20H

Personnes présentes	
Mairie	Mr Daniel Chaintreuil : Maire Mme GIARD : Adjointe en charge des affaires scolaires et le périscolaires. Mme CABOSSIORAS : Conseillère Municipale Mme ALVES RICHARD : 3 ^{ème} adjointe
Représentants des parents	Mmes CHABRIER et BARTHELME Ms. AUNAI (2 ^e adjoint), FOUQUEREAU et VINET (conseiller municipal)
Excusée	Mme MARTINS DOIRADO

Points abordés :

- 1- Restauration scolaire
- 2- Paiement en ligne des factures
- 3- Temps périscolaire et personnel encadrant.
- 4- Propositions faites par la mairie et réponses aux questions posées
- 5- Mot de la mairie

1- Les représentants des parents d'élèves ont soulevé plusieurs interrogations concernant les repas servis à la cantine scolaire.

Il a notamment été constaté qu'à plusieurs reprises, les enfants ont reçu un repas de type « pique-nique » (sandwich triangle, chips, etc.) à la place du menu annoncé. Pourtant, un menu est établi quotidiennement et publié sur le site internet de la ville.

La mairie a indiqué ne pas avoir été informée de ces changements de menus. Les élus reconnaissent rencontrer certaines difficultés avec leur prestataire de restauration, Evelyne Restauration.

Les repas sont livrés chaque matin aux alentours de 5 h 30, mais la commune n'est pas avertie lorsque le menu prévu est modifié ou remplacé par un pique-nique. Cette situation n'est pas satisfaisante pour la municipalité.

Par ailleurs, plusieurs anomalies ont été relevées : présence de fruits abîmés ou impropres à la consommation ainsi que des barquettes de nourriture parfois ouvertes à la livraison, rendant impossible leur distribution aux enfants.

Une réunion entre la commune et la CCPL est prévue le 15 juin afin d'échanger sur ces dysfonctionnements et de rechercher des solutions adaptées.

La municipalité a assuré rester vigilante quant à la qualité des repas servis aux enfants.

Les parents d'élèves seront informés des suites données à ce dossier à l'issue de cette réunion.

2- Le paiement en ligne des services périscolaires devrait logiquement être opérationnel dès la rentrée de Septembre 2026 via le portail famille. La mairie a effectué la demande mais nous a indiqué que les services de la DGFIP disposent d'un délai d'environ deux mois pour valider cette nouvelle ligne de comptabilité.

3- Les représentants des parents d'élèves ont signalé le comportement d'une animatrice, notamment l'utilisation d'un vocabulaire inapproprié, de formulations dévalorisantes et d'un ton parfois agressif. Cette agente a été reçue en entretien afin que ces remarques lui soient exposées. Elle est actuellement en arrêt maladie jusqu'à la fin de l'année scolaire.

A la rentrée 2026 celle-ci exercera désormais d'autres fonctions au sein de la mairie, notamment liées à l'entretien des locaux et à la traçabilité alimentaire. Elle n'aura plus la charge des enfants durant les temps de cantine et de garderie.

Les missions des autres agentes en charge du périscolaire ne changeront pas.

L'utilisation du téléphone portable pendant la surveillance des enfants sera rappelée à l'ensemble des agents. Une fiche de mission sera créée pour chaque membre du personnel. Elle précisera notamment l'importance d'une surveillance active des enfants ainsi que l'interdiction d'utiliser son téléphone portable pendant les temps d'encadrement.

La commune est actuellement à la recherche d'un animateur afin de renforcer l'équipe périscolaire. Dans l'attente d'un recrutement, les élus apporteront leur soutien à Annie et Jennifer sur les temps de cantine et de garderie.

Les agents techniques conserveront leurs fonctions. Sauf cas exceptionnel, ils n'auront plus la charge des enfants pendant les temps de restauration et de garderie. Ils continueront toutefois à avoir accès à l'enceinte scolaire afin d'y exercer leurs missions techniques.

4- Monsieur le Maire propose l'organisation d'une réunion trimestrielle avec les représentants des parents d'élèves, avant les conseils d'école et certains conseils municipaux. L'objectif est de favoriser des échanges réguliers sur les questions liées au périscolaire tout au long de l'année.

Les représentants des parents d'élèves sont invités à venir déjeuner à la cantine afin de mieux comprendre le déroulement de ce temps de restauration et les contraintes rencontrées par les équipes.

Une nouvelle charte du périscolaire a été élaborée. Le futur règlement intérieur sera coécrit avec les représentants des parents d'élèves élus afin de favoriser une démarche collaborative.

Le plan Vigipirate restant en vigueur, les parents n'ont toujours pas accès à l'enceinte scolaire. Cette restriction résulte d'une consigne temporaire liée au plan Vigipirate, même si cette situation perdure

depuis plusieurs années maintenant. L'école est tenue de respecter et d'appliquer ces consignes nationales, sans qu'il soit nécessaire de les réécrire systématiquement dans le règlement intérieur.

Afin de renforcer la qualité du service et la sécurité des enfants, les agents suivront à la rentrée une formation PSC1 ainsi qu'une formation HACCP relative aux règles d'hygiène alimentaire. Ces formations seront organisées le mercredi afin de ne pas perturber le fonctionnement du périscolaire.

Une réunion de rentrée sera organisée au mois de septembre. Elle permettra aux familles de rencontrer les animateurs et les agents en charge des enfants, de découvrir l'organisation du périscolaire et de poser toutes les questions qu'elles souhaitent.

5- Enfin, les élus présents cette semaine sur les temps de cantine et de garderie ont souhaité partager un message très positif concernant nos enfants. Ils ont été impressionnés par leur gentillesse, leur autonomie et leur envie d'aider. Beaucoup proposent spontanément leur aide, participent au rangement et au débarrassage, et font preuve d'un véritable esprit d'entraide.

Les élus ont particulièrement salué leur bonne volonté, leur sens du collectif et leur comportement exemplaire. Un grand bravo à tous les enfants pour leur implication au quotidien.

Les représentants de parents d'élèves de l'école Henri Peyret